

INSTITUT BELGE DES SERVICES POSTAUX ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Malgré un mauvais score européen, la qualité et la couverture de l'internet à haut débit fixe et mobile demeurent bonnes en Belgique

Bruxelles, le 15 mars 2023 – La qualité et la couverture des réseaux de télécommunications demeurent bonnes à très bonnes en Belgique. C'est ce que l'IBPT établit dans la nouvelle version de l'étude qu'il publie à ce sujet. Ces bons résultats sont cependant nuancés par le fait que la Belgique est en retard par rapport aux autres pays européens en ce qui concerne le déploiement de la 5G et de la fibre optique. Ce retard est toutefois appelé à se résorber dès lors que les fréquences 5G ont été attribuées en 2022 et que les investissements en matière de fibre optique sont en pleine phase d'accélération.

L'IBPT publie pour la deuxième fois un rapport analysant la couverture et la qualité des réseaux fixes et mobiles en Belgique, cela tant au niveau national que régional et communal.

L'étude confirme les conclusions de la précédente version du rapport : **la couverture des réseaux fixes en Belgique est bonne à très bonne**. Ainsi, 99,2 % des Belges ont accès à un débit de téléchargement de 30 Mbps et 97,2 % à un débit de téléchargement de 100 Mbps.

Pour ce qui est des débits plus élevés, une distinction nette apparaît toutefois entre le nord du pays, où la très grande majorité des ménages a la possibilité de souscrire à des services leur fournissant une vitesse de 1 Gbps, et le sud du pays, où un tel débit n'est, à l'heure actuelle, que rarement disponible. Plusieurs facteurs expliquent cette différence, parmi lesquels le caractère moins densément peuplé de la Région wallonne, qui rend moins intéressant d'un point de vue économique pour les opérateurs d'investir dans de telles zones. Un autre facteur est que, même dans certaines zones densément peuplées de la Région wallonne, le réseau câblé n'a pas encore été mis partout à niveau avec les technologies les plus avancées, bien que ce processus soit actuellement en cours.

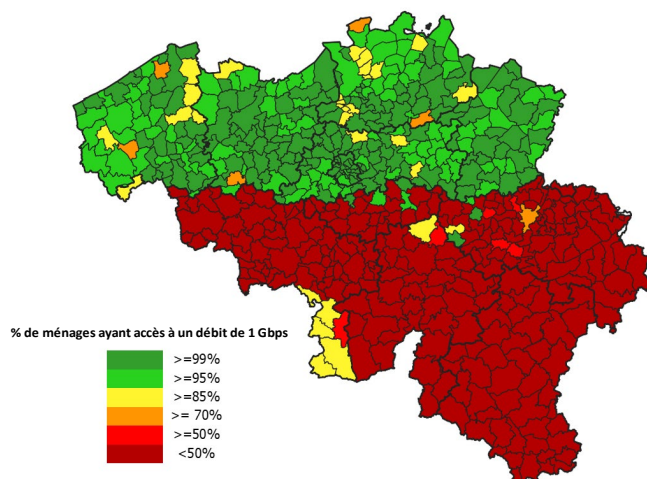


Figure 1 : couverture par lignes fixes qui permettent un débit de téléchargement minimal de 1 Gbps en Belgique

Concernant la problématique des zones à faible connectivité, 38 000 ménages belges – dont 31 000 en Région wallonne – n’ont toujours pas accès des débits Internet fixe d’au moins 30 Mbps. Ce chiffre va toutefois progressivement diminuer grâce aux investissements des opérateurs encouragés par différents programmes d’aides publiques tels que : le plan national pour la large bande fixe et mobile ; le projet « Last Mile » de la Région wallonne ; le réseau public-privé de fibre optique en communauté germanophone.

Pour ce qui est des réseaux mobiles, le rapport annuel de l’IBPT montre que la Belgique dispose **également d’une couverture 4G de très bonne qualité**. Ainsi, 99,9 % des ménages belges bénéficient d’une bonne couverture intérieure (c.-à-d. à proximité des murs), et 97,3 % d’une très bonne couverture intérieure (« deep indoor »). Comme pour l’Internet fixe, des différences régionales existent toutefois, avec une qualité de couverture 4G « deep indoor » moins élevée dans le sud du pays qu’au nord, principalement du fait du caractère moins densément peuplé de la Wallonie qui rend l’amélioration de la couverture économiquement moins intéressante pour les opérateurs.

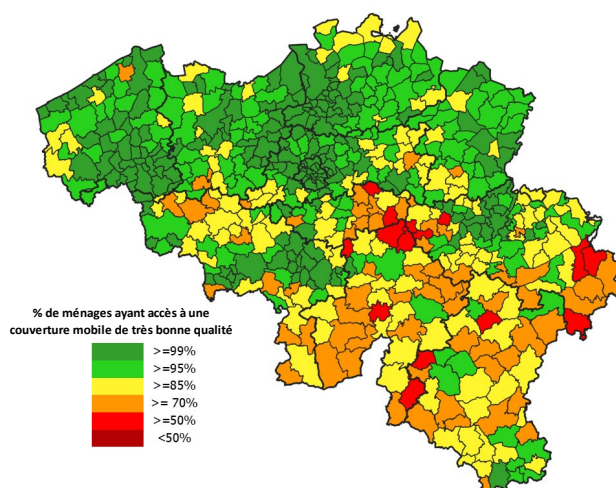


Figure 2 : couverture mobile de très bonne qualité (« deep indoor ») en Belgique

Si les chiffres de couverture de réseaux tant fixes que mobiles demeurent donc dans l’ensemble très bons en Belgique, notre pays n’occupait cependant en 2022 plus que la 27^e et dernière place en termes de connectivité dans le classement DESI (« Digital Economy & Society Index ») que la Commission européenne établit annuellement pour évaluer la manière dont chaque pays de l’Union se positionne par rapport aux objectifs européens. Le mauvais résultat de la Belgique dans ce classement s’explique principalement par le retard pris dans le déploiement de la 5G et des réseaux fixes à très haute capacité (qui permettent en principe de fournir des débits de 1 Gbps).

En ce qui concerne les réseaux fixes, il convient de noter que la Belgique présentait par le passé des débits constamment supérieurs à la moyenne européenne grâce à une « double » couverture (concurrentielle) sur quasiment tout le pays, tant via l’infrastructure câblée que via l’infrastructure VDSL. Toutefois, en raison du déploiement plus rapide de la fibre optique dans d’autres États membres et de nouveaux indicateurs pris en compte dans l’indice européen DESI, la Belgique, malgré la bonne qualité des réseaux fixes, se positionne donc désormais en queue de peloton. Le score DESI de la Belgique va toutefois s’améliorer considérablement à mesure que se concrétiseront les investissements prévus dans la 5G, la fibre optique et les technologies les plus avancées sur le câble. Ainsi, les licences mobiles mises aux enchères en juin prévoient une obligation de couverture en 5G de 70 % de la population au 1^{er} septembre 2023 (et 99,5 % au 1^{er} septembre 2024), tandis que Proximus prévoit d’atteindre une couverture en fibre optique de plus de trois millions (soit 50 %) de ménages et d’entreprises belges d’ici 2025.

Pour plus d'informations :



Jimmy Smedts | Porte-parole

Institut belge des postes et télécommunications

Bâtiment Ellipse C | Boulevard du Roi Albert II 35 bte 1 | 1030 Bruxelles

T +32 2 226 88 22 | **M** +32 478 63 91 82 | www.ibpt.be

